## MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

## **ADMINISTRATION**

## AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS Établissement français du sang

Décision nº N 2010-13 du 28 avril 2010 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR: SASO1030316S

Le président de l'Établissement français du sang, Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8; Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1er

Mme Marie-Émilie JEHANNO est nommée directrice des ressources humaines de l'Établissement français du sang à compter du 1er mai 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé. Fait à Saint-Denis, le 28 avril 2010.

Le président, Pr G. Tobelem